

Le frein moteur



Un équipement de sécurité
à utiliser dans le respect des citoyens

Saviez-vous que...?

- Le frein moteur est un équipement de sécurité important : il permet le ralentissement d'un véhicule lourd sans utiliser le système de freinage. Il est particulièrement efficace pour éviter la surchauffe des freins lorsqu'un véhicule lourd circule en zone montagneuse ou lorsque le système de freinage est fortement sollicité.
- L'utilisation du frein moteur augmente le bruit émanant d'un véhicule lourd et dérange les citoyens lorsqu'il est utilisé de façon non appropriée ou abusive. Pour cette raison, son utilisation doit être faite de façon responsable afin de minimiser la nuisance sonore ainsi produite.

l'utilisation du frein moteur d'un véhicule dont le système d'échappement

- est en mauvais état ou non conforme provoque un bruit excessif qui est une source d'irritation pour les citoyens.

une disposition du Code de la sécurité routière prévoit que tout

- véhicule automobile doit être muni d'un système d'échappement conforme aux normes établies par règlement (art. 258).

(suite au verso)

Saviez-vous que...?

- le bruit causé par l'utilisation du frein moteur d'un véhicule lourd dont le silencieux n'est pas conforme peut représenter, d'une personne à l'autre, une perception d'un son environ quatre fois plus fort, par rapport à un système d'échappement conforme.
- l'utilisation abusive du frein moteur ou le fait d'avoir un véhicule équipé d'un système d'échappement en mauvais état ou non conforme nuit à l'image de l'industrie du camionnage auprès des citoyens.

Pour plus d'information, consultez le
www.transports.gouv.qc.ca

